



---

**Commission économique pour l'Europe**

Comité directeur des capacités  
et des normes commerciales

**Groupe de travail des normes  
de qualité des produits agricoles**

Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre

**Quarante-huitième session**

Genève, 18 et 19 mars 2021

**Rapport de la Section spécialisée de la normalisation  
des plants de pommes de terre sur les travaux  
de sa quarante-huitième session**

**I. Introduction**

1. La quarante-huitième session de la Section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre a été présidée par M<sup>me</sup> Hanna Kortemaa (Finlande).
2. Le chef de la Section de l'accès aux marchés de la Commission économique pour l'Europe (CEE), M. Mika Vepsäläinen, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion, qui se tenait dans un format hybride en ligne avec interprétation dans les langues officielles de la CEE. Il a remercié les représentants pour leur appui constant à la CEE ainsi que pour le travail précieux réalisé au cours de l'année écoulée et les documents produits par le groupe en dépit de la pandémie actuelle de COVID-19.
3. M. Vepsäläinen a également évoqué les points de l'ordre du jour qui seraient abordés au cours des deux journées à venir, notamment les résultats préliminaires de la nouvelle enquête sur les pathogènes bactériens, les modifications des annexes I et VII de la Norme concernant les plants de pommes de terre et les propositions relatives au projet de guide sur la production de minitubercules.
4. M. Vepsäläinen a noté que les décisions de la Section spécialisée approuvées au cours de la session seraient soumises pour adoption au Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) en novembre 2021.

**II. Participation**

5. Ont participé à la session des représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Danemark, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Lettonie, Luxembourg, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suisse et Tchéquie.
6. La Commission européenne était également représentée.



7. Un représentant d'Euroseeds a également participé à la session.

### **III. Adoption de l'ordre du jour**

8. Les délégations ont adopté l'ordre du jour provisoire moyennant le report à sa session de 2022 des délibérations sur les points 5 et 8 de l'ordre du jour (« Projet de guide sur la production de minitubercules » et « Virus du mop-top de la pomme de terre – échange de données d'expérience »).

### **IV. Faits notables survenus depuis la session précédente**

#### **a) Nations Unies, Commission économique pour l'Europe et organes subsidiaires**

9. M. Vepsäläinen a informé les participants que, depuis la session précédente de la Section spécialisée en juin 2020, le Comité directeur des capacités et des normes commerciales avait tenu une réunion informelle en ligne le 29 juin 2020. Il les a également informés que la session suivante du Comité directeur devait se tenir les 21 et 22 juin 2021.

10. M. Vepsäläinen a également fourni des informations sur le résultat des consultations virtuelles informelles tenues en 2020 par le Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7). À l'issue d'une procédure d'approbation intersessions, le Groupe de travail avait adopté un nouveau programme de travail dans lequel figuraient les tâches à accomplir sur des sujets nouveaux tels que les systèmes alimentaires durables, l'économie circulaire ainsi que les liens entre l'utilisation durable des ressources naturelles et les mesures visant à atténuer les effets négatifs des changements climatiques.

11. Dans le cadre des consultations menées en 2020 par le Groupe de travail, une table ronde virtuelle de la CEE et de la FAO sur le thème « Food for Partnership – Sustainable, Resilient and Climate-proof Food Supply Chains » (« Matière à partenariats – Des chaînes d'approvisionnement alimentaire durables, résilientes et à l'épreuve du climat ») avait permis de montrer la complexité de la question des pertes alimentaires et l'importance de la collaboration entre les secteurs public et privé pour s'attaquer à ce problème. FeedUP@UN, un système de gestion en ligne des pertes alimentaires conçu par la CEE comme moyen de repenser et réinventer nos systèmes alimentaires et d'améliorer la mise en œuvre des objectifs de développement durable de l'ONU, avait été lancé officiellement au cours de cette table ronde. Pour conclure, M. Vepsäläinen a indiqué que l'ONU organiserait en septembre 2021 son tout premier Sommet sur les systèmes alimentaires et a encouragé les contributions à la phase préparatoire et à la manifestation elle-même.

### **V. Projet d'étude sur les méthodes de détection des bactéries**

12. À sa session de 2020, la Section spécialisée avait examiné et mis à jour le projet d'étude sur les méthodes de détection des bactéries. Les débats étaient conduits par la représentante des États-Unis (Rapporteuse) au nom du groupe de travail (Australie, Belgique, Finlande, Royaume-Uni), lequel avait approuvé la version finale de l'enquête et sa diffusion. En janvier 2021, le secrétariat a diffusé l'enquête et a recueilli les réponses jusqu'en mars 2021.

13. La rapporteuse (États-Unis) a présenté les résultats préliminaires de l'enquête et a remercié les délégations pour leurs contributions. Cinquante et une réponses émanant de 32 pays ont été reçues. En raison de restrictions techniques, de défauts de conception de l'enquête ou de l'absence de tel ou tel agent pathogène dans certains pays, plusieurs questionnaires n'avaient été que partiellement remplis. L'analyse préliminaire avait porté sur un échantillon représentant environ un tiers du total des réponses. La maladie la plus courante provoquée par des agents pathogènes bactériens était la jambe noire. En outre, l'enquête avait montré que les tubercules étaient l'élément le plus fréquemment échantillonné et que le test à amplification en chaîne par polymérisation (PCR) était en passe de devenir la méthode de

détection la plus courante, devant la méthode immunoenzymatique ELISA et la méthode par immunofluorescence (IF).

14. Certaines délégations ayant indiqué qu'elles n'avaient pas pu remplir le questionnaire à temps, il a été convenu de rouvrir la réception des réponses pour quatre semaines supplémentaires et d'informer les représentants de ce nouveau délai. La représentante des États-Unis établirait un rapport actualisé et peut-être un document de synthèse, qui seraient publiés sur le site Web de la CEE. La Section spécialisée a remercié la représentante des États-Unis pour son excellente analyse de l'enquête sur les méthodes de détection des agents pathogènes bactériens de la pomme de terre qui sont associées à la certification des plants.

## **VI. Révision de la Norme concernant les plants de pomme de terre**

15. Pour donner suite au débat approfondi mené lors de la session de 2020 et à la décision qui avait été prise de revoir l'annexe I de la Norme, en particulier la définition de la culture de tissus prébase, la Section spécialisée avait établi un groupe de travail dirigé par la Finlande (Rapporteur) et composé des délégations allemande, australienne, néerlandaise et britannique ainsi que d'un représentant d'Euroseeds. Le groupe informel s'était réuni en ligne en septembre 2020 pour examiner les annexes I et VII de la Norme afin d'en vérifier la cohérence du texte, des définitions et de la terminologie. Par la suite, plusieurs délégations avaient soumis des observations écrites que la Section spécialisée avait examinées.

16. La délégation finlandaise a présenté les modifications proposées aux définitions et à la terminologie des annexes I et VII. La Section spécialisée a approuvé les nouvelles définitions de la culture de tissus prébase à l'annexe I et celles de « stock de clones », « matériel initial » et « plante mère » à l'annexe VII. La Section spécialisée a également examiné et approuvé les modifications qu'il était proposé d'apporter aux prescriptions relatives au texte concernant le matériel de micropropagation.

17. La Section spécialisée a approuvé les modifications proposées aux annexes I et VII et a décidé de soumettre les modifications de la Norme au Groupe de travail pour adoption. Il a en outre été convenu que le groupe de travail (Afrique du Sud, Allemagne, Australie, États-Unis d'Amérique, Finlande (Rapporteur), Pays-Bas, Royaume-Uni et Euroseeds) poursuivrait ses travaux d'examen et de révision de l'ensemble de la Norme de la CEE et de ses annexes et que ce point serait inscrit à l'ordre du jour de la session de 2022.

## **VII. Projet de guide sur la production de minitubercules**

18. La Section spécialisée a décidé de reporter l'examen du nouveau projet de guide sur la production de minitubercules et de l'inscrire à l'ordre du jour de sa session de 2022. Entre-temps, le groupe de travail dirigé par l'Australie (Rapporteur) et comprenant l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la France, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et Euroseeds examinerait le nouveau projet de guide, disponible sur la page de la réunion de 2021, afin de s'assurer qu'il reprenait les modifications apportées à l'annexe I de la Norme qui avaient été approuvées au cours de la session. Le secrétariat a été prié d'organiser une réunion en ligne du groupe informel au cours du mois à venir, afin d'intégrer les nouvelles définitions et de parachever le projet de guide.

## **VIII. Révision de la liste des systèmes nationaux de certification et de la liste des variétés**

19. À sa session de 2020, la Section spécialisée avait décidé d'actualiser la liste des systèmes nationaux de certification des plants de pommes de terre et des coordonnées des personnes à contacter, ainsi que la liste des variétés, sous la direction de la Rapporteuse (Allemagne).

20. La Rapporteuse a présenté la liste actualisée des systèmes nationaux de certification (mise à jour en 2019), la liste des autorités de certification désignées et la liste des variétés. Elle a remercié les délégations d'avoir fourni les informations voulues.

21. La Rapporteuse a insisté plus particulièrement sur les informations concernant les systèmes de certification nationaux de pays qui ne figuraient pas encore dans la liste et sur les nouvelles informations (par exemple, les conditions minimales de l'UE) et références (culture et lots) ajoutées au tableau d'origine. En outre, le tableau comportait un nouvel aperçu des différents systèmes d'information nationaux.

22. Les documents qui indiquaient les informations nationales demandées et permettaient de comparer ces informations aux normes de la CEE et de l'UE avaient été traduits en russe et en français. La délégation des États-Unis a proposé d'étudier la possibilité de les traduire en espagnol. La délégation française a proposé de faire de même pour la traduction en arabe. Le secrétariat assurerait la coordination avec ces délégations dans ce sens.

23. La Section spécialisée a remercié la Rapporteuse d'avoir établi les listes révisées contenant les informations actualisées de plus de 40 pays, et a convenu que, pour faciliter la consultation, les documents actualisés seraient publiés sur la page Web de la CEE consacrée aux plants de pommes de terre. Les pays intéressés qui n'avaient pas rempli le tableau ont été encouragés à envoyer leurs informations actualisées au secrétariat.

## **IX. Partage des connaissances, renforcement des capacités et guides**

### **a) Projet de guide pour le renforcement des capacités**

24. Le Rapporteur (Allemagne) a présenté le projet révisé de « Guide pour le renforcement des capacités en vue de la mise en place d'un système de certification des plants de pommes de terre » de la CEE, au nom du groupe de travail (Australie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Pays-Bas, Royaume-Uni et Tchéquie).

25. Le guide était axé sur le renforcement des capacités des pays ayant l'intention d'établir un système de certification des plants de pommes de terre. Après un examen attentif du guide, les délégations ont suggéré d'ajouter du texte pour souligner l'importance de disposer de plants de pommes de terre de qualité supérieure, de raccourcir le titre et de renvoyer au site Web de la CEE pour de plus amples informations. La Section spécialisée a conclu que le renforcement des capacités était un élément essentiel pour établir et assurer la production de plants de pommes de terre de qualité. Les représentants ont également convenu de compléter le guide par quelques photos illustrant des formations dispensées les années précédentes. Le projet de guide a été approuvé par la Section spécialisée.

26. La Section spécialisée a décidé de soumettre la version révisée du guide au Groupe de travail à sa session de novembre 2021 pour adoption, puis publication sur le site Web de la CEE. La Section spécialisée a remercié le Rapporteur d'avoir établi la version actualisée du guide.

### **b) Informations actualisées sur l'élaboration d'une page consacrée au partage des connaissances et aux références sur les ressources sur la certification des plants de pomme de terre**

27. Le représentant de l'Australie a informé les délégations qu'afin de permettre aux délégations de télécharger les documents pertinents, il avait créé un site Sharepoint (<https://vicspa.sharepoint.com/sites/UNECESeedPotatoes>) dans le courant de l'année 2020. Il a remercié les délégations qui avaient déjà téléchargé leurs documents et a encouragé les autres délégations à en faire autant de vidéos, affiches et photos relatives aux activités liées aux plants de pommes de terre dans leur pays. En cas de problèmes d'enregistrement (sur le site) ou de problèmes techniques, il a proposé son aide.

28. La Section spécialisée a convenu d'examiner à sa session de 2022 les documents recueillis.

**c) Élaboration d'une affiche ou d'un document sur les avantages des plants certifiés**

29. La Section spécialisée a examiné une affiche actualisée sur les avantages des plants certifiés, qui avait été élaborée par la délégation de l'Australie, avec des contributions du groupe de travail (Allemagne, Australie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et Zimbabwe).

30. La Section spécialisée a suggéré plusieurs modifications visant à mettre l'accent sur les avantages et la promotion des plants de pommes de terre de haute qualité (par opposition aux plants propres). Elle a également proposé de modifier certaines photos afin de les adapter au nouveau titre et au texte actualisé de l'affiche, et a convenu d'utiliser le site Sharepoint nouvellement créé pour que les représentants puissent transmettre des photos, en créditant dûment les détenteurs des droits d'auteur.

31. La Section spécialisée a approuvé les modifications proposées et a décidé de soumettre l'affiche au Groupe de travail à sa session de novembre 2021 pour adoption, puis publication sur le site Web de la CEE. À l'avenir et en fonction des fonds disponibles, l'affiche pourrait être présentée lors de manifestations telles que le Congrès mondial de la pomme de terre. Le secrétariat a été prié de voir si des ressources pouvaient être mises à disposition pour aider à la mise en forme définitive de l'affiche.

**d) Ateliers et guides**

32. La Section spécialisée a pris note du fait que le Congrès mondial de la pomme de terre, qui avait été reporté en raison de la pandémie de COVID-19, auraient lieu, en principe, du 30 mai au 2 juin 2022 à Dublin. La Section spécialisée a décidé d'étudier la possibilité d'organiser une réunion informelle et un atelier pendant le congrès, sous réserve de la disponibilité de fonds. Les organisateurs du congrès s'étaient déclarés favorables à l'idée d'organiser une telle manifestation.

33. Le représentant de l'Australie a informé les participants que la toute première Journée internationale de la pomme de terre serait organisée en marge du Congrès mondial de la pomme de terre de 2022. Il a encouragé les délégations à réfléchir à cette idée ainsi qu'à celle d'une éventuelle célébration annuelle, et à les soutenir.

34. La représentante de l'Afrique du Sud a rendu compte d'une série d'ateliers sur la création d'un système de certification des plants de pomme de terre qui avaient eu lieu en octobre 2020 et qui avaient été organisés par le Conseil national de la pomme de terre du Kenya en collaboration avec l'Agence des États-Unis pour le développement international et le Centre international de la pomme de terre. L'Afrique du Sud avait présenté un exposé intitulé « Seed system in South Africa – Farmers accessing seed in an advanced centralized seed system, case of South Africa » (« Le système des plants en Afrique du Sud – Accès des agriculteurs aux plants dans un système de plants centralisé avancé : le cas de l'Afrique du Sud »).

**X. Virus du mop-top de la pomme de terre – échange de données d'expérience**

35. La Section spécialisée a décidé de reporter ce point de l'ordre du jour à sa session de 2022.

## **XI. Pommes de terre à semences véritables et plants de pomme de terre en pots**

36. La Section spécialisée a poursuivi les débats et échangé des informations sur les pommes de terre de terre à semences véritables et les plants de pommes de terre en pots.

37. Le représentant des Pays-Bas a indiqué que plusieurs entreprises étaient intéressées par les pommes de terre de terre à semences véritables et que cinq variétés avaient été déposées pour enregistrement l'année précédente seulement. Une variété avait été enregistrée au niveau national et des négociations étaient en cours pour l'enregistrer au niveau de l'UE. Il a également indiqué que l'UE avait lancé une expérience sur les pommes de terre de terre à semences véritables afin de réfléchir à la réglementation future de l'Union, à laquelle les Pays-Bas participeraient.

38. La délégation allemande a souligné l'intérêt croissant pour la culture de plants de pommes de terre en pots. Étant donné que ces plants n'étaient visés par aucun système de certification, la Section spécialisée a convenu de réfléchir à des mécanismes de contrôle éventuels à l'avenir.

39. La Section spécialisée a décidé de garder ce point de l'ordre du jour pour des travaux futurs et a suggéré d'établir un groupe de travail (Afrique du Sud, Allemagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Pays-Bas (Rapporteur), Royaume-Uni et Euroseeds) afin de poursuivre le débat et de proposer ensuite une éventuelle modification de la Norme.

## **XII. Rémanence des herbicides et plants de pomme de terre**

40. Dans le cadre du point de l'ordre du jour consacré à la rémanence des herbicides et aux plants de pommes de terre, la Section spécialisée a décidé de créer un groupe de travail (Afrique du Sud, Australie, États-Unis d'Amérique, France, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni (Rapporteur)) pour examiner la question et déterminer si elle pouvait donner lieu à un document d'étude ou à d'éventuelles modifications de la Norme.

## **XIII. Travaux futurs**

41. La Section spécialisée a décidé d'inscrire les points suivants à l'ordre du jour de sa session de 2022 :

- Révision de l'ensemble de la Norme pour les plants de pommes de terre ;
- Projet de guide sur la production de minitubercules ;
- Enquête sur les méthodes de détection des bactéries – conclusions et éventuellement note d'information ;
- Renforcement des capacités (élaboration d'une page consacrée au partage des connaissances et aux références sur les ressources ; affiche sur les avantages des plants certifiés) ;
- Taille des lots de plants de pommes de terre ;
- Débat concernant le dépistage des virus sur les tubercules dormants ;
- Pommes de terre à semences véritables et plants de pommes de terre en pots ;
- Maladies et parasites nouveaux ou émergents – ce qu'il faut savoir de *Liberibacter* et du psylle de la pomme de terre ;
- Virus du mop-top de la pomme de terre – échange de données d'expérience ;
- Rémanence des herbicides et plants de pomme de terre.

## **XIV. Questions diverses**

42. La Section spécialisée a remercié le secrétariat d'avoir organisé la session dans un format hybride en ligne, avec interprétation en russe et en français, ce qui avait permis à un bien plus grand nombre de délégations de participer.

43. La Section spécialisée a pris note des dates de sa session suivante (17 et 18 mars 2022) et a décidé de réfléchir à la possibilité d'organiser une réunion informelle et un atelier en parallèle avec le Congrès mondial de la pomme de terre, à condition que des fonds soient disponibles. En raison de la pandémie de COVID-19, la réunion des Rapporteurs n'aurait pas lieu en 2021.

44. M<sup>me</sup> Liliana Annovazzi-Jakab ayant été nommée Chef de la Section conjointe CEE/FAO de la forêt et du bois, la Section spécialisée l'a remerciée pour ses nombreuses années de travail et sa collaboration efficace.

## **XV. Élection du Bureau**

45. La Section spécialisée a élu M<sup>me</sup> Hanna Kortemaa (Finlande) Présidente et M<sup>me</sup> Nina Zidack (États-Unis d'Amérique) et M. Nigel Crump (Australie) Vice-Présidents.

## **XVI. Adoption du rapport**

46. La Section spécialisée a adopté le rapport sur les travaux de sa quarante-huitième session (ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2021/2) à l'issue d'une procédure écrite.

---